

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021****L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DIX-NEUF OCTOBRE,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 13 octobre 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Véronique CHAUVEAU, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

OBJET : Action Gériatrique – Angers Seniors Animation – Tarifs animations 2022.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une offre d'animations pour les retraités Angevins et non Angevins dans l'objectif de favoriser l'accès à tous les seniors, qu'ils soient actifs, fragilisés ou dépendants.

Le CCAS peut être amené à soutenir financièrement chaque animation en prenant en charge le coût relatif à l'accompagnement des seniors par des bénévoles et des professionnels.

Je vous propose, en annexe, le tableau récapitulatif des tarifs applicables des animations proposées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Il convient de préciser que ces tarifs subiront une hausse de 1,2 à 1,3 % relative à l'inflation.

Dans le cadre des grands événements, une réduction de 50 % est appliquée aux Angevins détenteurs de la carte partenaires ou aux personnes habitant Angers pouvant justifier d'un quotient familial (Caisse d'Allocations Familiales ou Mutualité Sociale Agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 € lors de l'inscription.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, les tarifs des animations pour l'année 2022.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-098-DE
Date de transmission : 22/10/2021
Date de réception préfecture : 22/10/2021



Tarifs des animations proposées du 1er janvier au 31 décembre 2022

DESIGNATION	Tarif habitant Angers		Tarif habitant hors Angers	
	2021	2022	2021	2022
Une animation classique				
Une animation sans dépense	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Une animation avec prestation alimentaire ordinaire	1,50 €	1,50 €	1,65 €	1,70 €
Une animation avec achat de matériel				
ou				
Une animation avec SACEM	3,00 €	3,00 €	3,30 €	3,30 €
ou				
Un atelier seniors prévention santé (à l'unité)				
ou				
Une animation avec prestataire en résidence autonomie (hors festif)				
ou				
Une animation avec un prestataire	5,00 €	5,10 €	5,50 €	5,60 €
ou				
Une sortie avec le minibus de la ville d'Angers				
ou				
Une animation avec prestataire(s) et avec prestation alimentaire ordinaire	7,00 €	7,10 €	7,70 €	7,80 €
ou				
Une animation avec prestataire(s) et avec une prestation alimentaire améliorée	10,00 €	10,10 €	11,00 €	11,10 €
ou				
Une animation avec prestataire(s) et restauration collective	15,00 €	15,20 €	16,50 €	16,70 €

Une animation avec repas au restaurant ou Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, sans repas	20,00 €	20,20 €	22,00 €	22,20 €
Une animation avec prestataire(s) et repas au restaurant	25,00 €	25,30 €	27,50 €	27,80 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif avec repas au restaurant à proximité d'Angers ou Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec pique-nique sur la région	29,00 €	29,40 €	31,90 €	32,30 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur le département	39,00 €	39,50 €	42,90 €	43,40 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur la région	49,00 €	49,60 €	53,90 €	54,60 €
DESIGNATION	Tarif habitant Angers	Tarif habitant hors Angers		Tarif enfant de - 18 ans ou Tarif réduit adhérent association Noël solidaire
		2021	2022	
			Tarif carte partenaires *	
Animations solidaires ou accessibles avec la carte partenaires				
	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Une fête de printemps : spectacle et prestation alimentaire améliorée	10,00 €	11,00 €	5,00 €	5,10 €

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019101DEL-2021-998-DE
Date de télétransmission : 22/10/2021
Date de réception en préfecture : 22/10/2021

Une fête de fin d'année : spectacle et prestation alimentaire améliorée	20,00 €	20,20 €	22,00 €	22,20 €	10,00 €	10,10 €	5,00 €	5,10 €
Une fête de fin d'année : spectacle et cocktail dinatoire dansant	38,00 €	38,50 €	41,80 €	42,40 €	19,00 €	19,25 €		
Transport accompagné du domicile d'un angevin au lieu de l'animation								
Un trajet transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller ou retour	4,00 €	4,10 €						
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller et retour	6,80 €	6,90 €						
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, le dimanche ou jour férié, aller/retour	8,80 €	8,90 €						
Autres tarifs								
Un bénévole qui accompagne les usagers à un séjour, en renfort de l'équipe professionnelle (tarif journalier)	15,00 €	15,20 €	16,50 €	16,70 €				

* Une réduction de 50 % est appliquée au détenteur de la carte partenaires ou à une personne habitant Angers pouvant justifier d'un quotient familial (caisse d'allocations familiales ou mutualité sociale agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 € lors de l'inscription.

DESIGNATION DES GRATUITES APPLICABLES POUR LES ANIMATIONS

<p>Bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> > gratuité aux bénévoles qui accompagnent les usagers à une animation et qui viennent en renfort de l'équipe professionnelle. > gratuité aux formations qui leur sont destinées. > pour un groupe de 19 personnes inscrites, la 20ème place est gratuite. S'il y a deux formules différentes achetées, la 20ème place est gratuite sur la formule la moins onéreuse. > pour un groupe de 5 seniors en fragilité, une place est offerte à > gratuité destinée aux accompagnateurs professionnels du CCAS. > gratuité destinée aux invités du CCAS. 	<p>Groupes</p>	<p>CCAS Angers</p>
--	-----------------------	---------------------------

Accusé de réception en préfecture
049200901158-2021101900000-EL-2021-098-
Date de télétransmission : 22/10/2021
Date de réception en préfecture : 22/10/2021